



www.ville-cepoy.fr

Cepoy • Communication



Lettre d'information Municipale

N° 79 - Octobre 2015



Infos services

Mairie de Cepoy
11, avenue du château 45120 Cepoy
mairie@ville-cepoy.fr



Accueil.....	02 38 99 05 05
Réservation de salles.....	02 38 99 05 05
Service urbanisme.....	02 38 99 05 07
Service communication.....	02 38 99 05 13
Service animation/culture.....	06 22 22 73 99
Service sécurité.....	06 22 22 73 99
Service des sports.....	06 22 22 73 99
Affaires scolaires.....	02 38 99 05 05
Service technique.....	02 38 85 49 27
École maternelle.....	02 38 85 50 90
École élémentaire.....	02 38 85 28 27
Garderie.....	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse.....	02 38 93 25 45
État civil.....	02 38 99 05 05
Objets trouvés.....	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux.....	02 38 85 17 62
Pompiers.....	18/ 02 38 90 07 37
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	02 38 96 36 80
Police secours.....	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale.....	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM.....	02 38 87 37 38
Déchetterie.....	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature.....	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité.....	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Informations municipales.....	4 à 10
- Commission Travaux.....	4
- Commission Sécurité.....	4
- Commission Développement durable.....	5/6
- Commission Affaires Scolaires et Petite Enfance.....	6/7
- Commission Affaires Générales et Sociales.....	7/8
- Commission Animation.....	8/9
- Commission Communication.....	10
Informations locales.....	12/13
Vie associative.....	14 à 17
Divers.....	18 à 19

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel
de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr
Tél. 02 38 99 05 13

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com



26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Le mot du Maire



Cette année encore, la rentrée scolaire a nécessité une importante mobilisation de la part de la municipalité concernant tout d'abord l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui, je le souhaite, auront le même succès que précédemment.

Deux nouveautés également à l'école de Cepoy : la mise en place d'un orchestre à l'école, activité incluse dans le temps scolaire qui s'étend sur trois années. De ce fait, les élèves de CE2 en sont les premiers bénéficiaires. Le 10 octobre, en mairie de Cepoy a eu lieu la mise en place du Conseil Municipal Jeune avec l'élection de son maire, Hugo Bogaert. Félicitations aux élus et au maire.

Je terminerai ce chapitre Jeunes en félicitant les animateurs du centre de loisirs et sa directrice pour la diversité très appréciée des activités offertes aux enfants particulièrement nombreux cet été.

Au niveau des travaux, nous progressons sur différents chantiers :

- . L'agrandissement des vestiaires du club de football touche à sa fin,
- . L'élaboration du parking contigu à la rue de l'Ecluse avec accès place Saint Loup débute en octobre,
- . La réhabilitation du local situé à l'angle des rues de la Libération et Saint Antoine commencera à partir du 1er trimestre 2016 afin d'y installer la nouvelle bibliothèque,
- . En ce qui concerne la rue des Alouettes, dossier mené par l'Agglomération Montargoise, l'entreprise chargée de la réfection a été retenue. Actuellement, ce dossier est dans sa phase administrative : validation par la préfecture – information aux entreprises non retenues et notification à celle choisie et ensuite début des travaux.

Autres tâches de moindre importance : la pose par l'Agglomération Montargoise d'une lice en bois quai du Port et la remise en peinture des parapets du pont de la Girafe par les services du département.

A propos de la vie locale, vous n'avez pas été sans remarquer la fermeture actuelle du magasin Vival. La direction de Casino m'a informé que d'une part, l'ancien propriétaire M. El Gazi avait mis fin à ses fonctions pour des raisons de santé et que d'autre part, un nouveau gestionnaire déjà recruté serait affecté dans les prochaines jours.

Un bilan a été réalisé au sujet des sépultures déclarées en état d'abandon. Une vingtaine ont été répertoriées et seront de ce fait relevées en respectant les dispositions légales.

Au cours du 1er trimestre 2016, vous recevrez la visite d'agents recenseurs, opération qui se renouvelle tous les cinq ans environ. Le dernier recensement avait permis de comptabiliser dans notre commune 2425 habitants.

Quelques informations sur les taxes locales s'imposant à chacun d'entre nous :

- . La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères était, jusqu'à ce jour fixée à 6% par l'Agglomération Montargoise. A partir de 2016, c'est le SMIRTOM, toujours subventionné par l'Agglomération Montargoise qui en définira le montant.
- . La taxe EDF est fixée par les communes dans une fourchette située entre 2 et 8%. Celle de Cepoy est calculée sur la base de 4% et sera maintenue à ce niveau.

En conclusion, aucun impôt relatif à la part communale n'aura été augmenté à Cepoy.

A la lecture du présent bulletin qui, j'espère vous agréera, vous observerez la forte implication de la commune dans le Développement Durable. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui s'est investie dans ce dossier.

Jean-Paul Schouleur

Toute l'actualité de votre village sur son site internet et sur Facebook !

www.ville-cepoy.fr

Mairie de Cepoy

Cepoy
Un Village où il fait Bon Vivre

La Commission Travaux a profité de ces derniers mois pour préparer les grandes échéances de restructuration des bâtiments communaux et l'aménagement des espaces publics.

En effet, nous vous avons informé des différents projets suivants :

Le Club House du football au niveau des vestiaires est sorti de terre, les structures sont montées, les travaux se poursuivront courant octobre, les locaux devraient être livrés au club courant novembre.

L'agrandissement de la salle polyvalente avance. Au niveau des plans, les formes se dessinent et s'affinent. Nous devrions être en mesure de vous proposer d'ici quelques mois une version affinée de ce grand projet. Ce chantier entraîne dans son sillage d'autres travaux : le déplacement de la bibliothèque, la démolition des 2 bâtiments à l'arrière de la salle actuelle (club house du Foot et stand de tir).



La commune est entrée dans la démarche de l'agenda 21 (voir Commission Développement Durable). Nous avons le devoir de mettre en place une politique d'économie d'énergie. A cet effet une étude thermique est menée dans le futur local de la bibliothèque; les devis devront répondre aux normes imposées dans la charte. Nous attendons les conclusions d'ici la fin 2015 pour affiner nos devis.

Le fleurissement présente encore cette année un excellent résultat malgré les fortes chaleurs de juin et juillet. L'hiver approche, les massifs et jardinières estivaux résistent bien ! Nous essaierons de les porter le plus longtemps possible dans la saison. Après quoi, nous laisserons place au fleurissement d'hiver avec les plantes de saison.

L'Isle reste un lieu privilégié, un poumon de verdure au cœur du village ! Nous espérons que les aménagements paysagers vous ont donné satisfaction.

Le pont de la Girafe va connaître un élan de jeunesse avec une reprise en peinture des garde-corps. Cet ouvrage, après avoir reçu en 2014 un tapis neuf (chaussée), va pouvoir briller dans son ensemble.

Commission Sécurité

Zone « 30 » rue de la Gare

Lors de la réunion d'information de rentrée scolaire, il a été expliqué aux parents présents l'intérêt de la mise en place de cet aménagement. Il semblerait que quelques parents ne respectent pas la réglementation en place et continuent de se garer de façon gênante, ce qui engage la sécurité des piétons. Vous trouverez ci-dessous l'article de la loi et quelques exemples répréhensibles concernant cette infraction :

article R417-11 modifié par le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 - art. 12

Il.-Est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement

- *D'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées prévue à l'article L. 241-3-2 du code de l'action sociale et des familles ;*

- *D'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée*

- *Sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs*

- *Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe*

- *Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement très gênant pour la circulation publique, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.*

Mise à jour du 17 juillet 2015 : l'article R417-11 du code de la route modifié par le décret n°2015-808 du 2 juillet prévoit expressément que le stationnement sur les trottoirs est considéré comme "très gênant, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs

La verbalisation est de 135 euros pour le "stationnement très gênant"

Le stationnement, dans la rue de la Gare du côté pair est strictement interdit dans la zone « 30 » (du 12 au 22 rue de la Gare).

Circulation des vélos

Nous allons arriver dans la période hivernale et bon nombre d'enfants se rendent à l'école ou au collège en vélo. Il est important de rappeler que lors de la circulation de nuit les vélos doivent être équipés, au minimum, de lumière en état de fonctionnement. Trop d'enfants circulent avec des vélos non éclairés, au risque d'être percutés par des véhicules qui ne les voient pas. N'attendons pas un drame pour réagir !!!!!



Commission Développement Durable

Fête du Développement Durable

Informations municipales



Samedi 7 novembre 2015 de 10h à 18h

1^{ère} Fête du développement durable à Cepoy

(cour de la Mairie)

Samedi 7 novembre prochain de 10h à 18h, nous vous invitons à participer à la 1^{ère} fête du Développement Durable à Cepoy.

A la fois dans la salle polyvalente et dans la cour de la mairie de nombreux stands vous accueilleront sur des sujets variés tels que :

- **Stand Info-énergie** (des solutions pour réduire sa facture énergétique, des énergies renouvelables)
- **SMIRTOM** (le tri sélectif)
- **AMELYS** (les transports en commun)
- **Agenda 21**
- **Thermographie aérienne** (sur présentation de l'avis de taxe foncière, venez rencontrer les experts qui vous montreront la qualité d'isolation de votre toiture)
- **Service éco-habitat** (accompagnement des propriétaires pour la rénovation énergétique de l'habitat)
- **Exposition sur le jardinage au naturel** (zéro pesticides)
- **Marché de producteurs locaux**

Animations

Remise de la collecte de bouchons par les écoles au bénéfice des « Bouchons d'Amour »

- **Quizz « qui veut gagner des watts »** parents/enfants avec récompenses
- **Présentation de DOREMI** (Dispositif Opérationnel de Rénovation Energétique de la Maison Individuelle)
- **Lancement du dispositif « Famille à énergie positive »** sur le territoire de l'AME
- **Spectacle de clown** pour conclure cette journée

Nous vous attendons nombreux à cette première et unique dans l'Agglomération, c'est véritablement l'opportunité de recueillir beaucoup d'informations techniques et financières relatives aux travaux de rénovation.

Stands

- Service éco habitat** - Eco-gestes - Thermographie aérienne - Défi « Famille à Energie Positive »
- Les règles du recyclage sur l'AME**
- amelys** L'alternative à la voiture : les Transports en commun
- Echange autour de l'Agenda 21 de Cepoy
- Exposition « Jardiner au Naturel »** Loiret Nature Environnement
- Ateliers fabrication de meubles en produits recyclés**

Ouvert à tous, enfants et adultes ! Animations Gratuites

Animations

- 11h15** Lancement du Défi "Famille à Energie Positive"
- 14h30** Présentation du dispositif DOREMI*
- 15h30** Remise des bouchons récoltés par les enfants des écoles à l'Association "Les Bouchons d'amour"
- 15h45** Quizz qui veut gagner des Watts ?
* pour les enfants, suivie d'un goûter
- 16h15** * pour les adultes
- 17h** Spectacle de Sirouy le clown "Je préfère user mes baskets pour protéger ma planète" ouvert à tous

Marché de producteurs toute la journée



Agenda 21

Au 1^{er} semestre, nous avons bénéficié de l'assistance d'un bureau d'études financé par la Région Centre pour jeter les bases de la constitution de notre Agenda 21.

Animée par le même bureau d'études, une seconde étape va commencer dès novembre 2015 jusqu'en avril 2016 afin de finaliser le recueil d'actions que nous définirons lors d'ateliers participatifs auxquels toute la population est conviée.

Dès le 30 juin dernier, nous avons engagé une réflexion sur la mobilité douce visant à sécuriser les piétons et cyclistes. Un prochain point entre les participants va être programmé pour faire état de propositions et continuer à travailler sur d'autres sujets tels que le « Car à Pattes » par exemple. « Le Car à Pattes est une façon imagée de décrire un bus qui privilégie la marche à pied et fonctionne à l'énergie humaine. Les enfants se rendent à l'école à pied, en groupe encadré par des adultes. Ils suivent un trajet déterminé, avec des arrêts et des horaires de passages fixes. »

Nous continuerons à vous informer des différents ateliers programmés pour participation. Si d'ores et déjà vous souhaitez vous impliquer dans ce débat citoyen, faites-vous connaître en Mairie au plus tôt, nous ne manquerons pas de vous solliciter.

Diagnostic de l'éclairage public

Sur une opération commune avec les municipalités de St-Maurice/Fessard et Chevillon/Huillard, tout prochainement une étude va être engagée sur la rénovation et l'optimisation de l'éclairage public visant à réduire la facture d'électricité tout en préservant la sécurité des Cepoyens.

Audit énergétique des bâtiments

La municipalité s'est engagée dans une démarche d'audit énergétique des bâtiments. Subventionnée par l'ADEME (L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le cabinet ENERGIO composé de consultants thermiciens, réalise un audit sur nos bâtiments, en vue d'établir un schéma directeur de rénovation, planifié sur plusieurs années. Parallèlement, dans le cadre de la restructuration de la salle polyvalente, une étude est en cours sur l'opportunité de passer au chauffage bois (plaquettes) pour cette dernière et la Mairie.

Commission Affaires Scolaires et Petite Enfance

A l'école de Cepoy, la rentrée a rimé avec changement !

Les écoles maternelle et élémentaire ont été regroupées en une seule école primaire. De plus, en raison des effectifs très chargés dans les classes, une ouverture de classe s'est imposée et une nouvelle répartition des élèves a donc été réalisée en section élémentaire quelques jours après la rentrée.

École maternelle :

- 29 élèves en petite et moyenne section avec Mme Catherine Giffard, aidée de Mmes Isabelle Carpentier et Sylvie Plassard, le mercredi matin (ATSEM).
 - 26 élèves en moyenne et grande section avec Mme Sylvie François aidée de Mme Magali Ferré (ATSEM),
- Soit un total de 55 élèves.



De nouveaux élèves sont attendus pour la rentrée de la Toussaint.

Bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles : Mmes Johanna Morais, Sandra Aubert et Leïla Judrin qui assure le quart de décharge de Mme Sylvie François, directrice du groupe scolaire.

Comme chaque année, de nombreuses activités sportives et culturelles seront proposées aux enfants; les enseignants ont beaucoup de projets.

École élémentaire :

- 22 élèves en CP avec Mme Stéphanie Berger
- 22 élèves en CP/CE1 avec Mme Sylvie Decourteille
- 23 élèves en CE1/CE2 avec Mme Johanna Morais
- 24 élèves en CE2/CM1 avec Mme Sandra Aubert
- 26 élèves en CM1 avec Mme Lucie Cornuv
- 25 élèves en CM2 avec M. Benjamin Bart,

Soit un total de 142 élèves.

Parmi les activités réalisées en lien avec la mairie, citons :

- la mise en place d'un orchestre à l'école pour les élèves de CE2 (classe de Mme Sandra Aubert) dont les cours sont assurés par des professeurs détachés du Conservatoire de musique de Montargis.
- la création d'un Conseil Municipal Jeunes auquel participeront les CM2.

Une année riche en actions s'annonce !

Restaurant scolaire

Rappel des tarifs 2015 :

- 3,20 € pour le tarif réduit,
- 3,40 € pour le tarif normal,
- 4,30 € pour le tarif occasionnel ou hors commune,
- 6,80 € pour le tarif adulte.

amelys

Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise, pensez au réseau de transport amelys !

- 4 lignes régulières et une navette gratuite de centre-ville : Coralys
- 14 lignes secondaires et 6 lignes complémentaires ouvertes à tout public
- Resago : vos services de transport à la demande
- Moov'amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Inimo : le service SMS gratuit d'information trafic

Keolis Place Mirabeau - 45200 MONTARGIS
02.38.85.23.53 - www.amelys.fr

Pour toutes informations complémentaires, l'agence amelys est ouverte :
le lundi de 13h30 à 18h15 (fermée le lundi en juillet et en août)
du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15

Pompes Funèbres & Marbrerie
7/7 PATARD CATON 24/24
Une famille au service des familles

Organisation Obsèques - Chambres funéraires
Monuments funéraires - Articles funéraires

CHALETTE / LOING 45 rue de la fonderie 02 38 85 23 19

Garderie



Rappel des tarifs 2015 :

- 2,60 € pour le tarif du matin (6h45 à 8h30) y compris le mercredi,
- 1,50 € pour le tarif du midi le mercredi (11h30 à 12h30),
- 3,20 € pour le tarif du soir (16h30 à 18h30), goûter compris.

Bienvenue pour cette nouvelle année scolaire aux enfants et parents. Pour certains, c'est la découverte de la garderie périscolaire. Encadrés par Aurélie et Claudine, jeux, coloriages et autres activités sont proposés ainsi que de l'aide au devoir, si nécessaire. N'oublions pas qu'il s'agit aussi d'un moment de détente pour les enfants.

Centre de Loisirs



Notre accueil de loisirs s'est très bien passé. Nous avons un effectif important d'enfants tout au long de ces quatre semaines du mois de juillet. Les enfants ont été encadrés par Orane, Célia, Corentin, Lison, Vincent, Manon, Margot, Fabien, Julie et Claudine.

Les activités proposées étaient diversifiées : pêche, padle et promenade en bateau sur le lac de Cepoy. Cinéma, bowling, piscine, Cirque Paradisio, là les enfants ont fait du jonglage, gros ballon pour l'équilibre et autres activités, sans oublier le Laser Game, puis un parcours dans les arbres. Après avoir vérifié que tous les enfants étaient correctement harnachés et bien équipés jusqu'au casque, les encadrants les ont accompagnés pour faire les parcours adaptés à chaque groupe. La Maison de la Nature de Chalette était aussi au programme ainsi

qu'une animation avec le SMIRTOM, grands jeux extérieurs, travaux manuels, nuits de camping et surtout fous rires à en pleurer ont été également au programme. Notre fête de fin de centre s'est déroulée avec son spectacle. Nous remercions tous les encadrants extérieurs qui ont permis à nos enfants de passer un mois de folie. Nous sommes prêts, pour renouveler nos activités l'année prochaine. Alors à très vite ...

Commission Affaires Générales et Sociales

Repas des séniors

Offert par la municipalité aux Cepoyens(nes) âgés(es) de 65 ans et plus.
Dimanche 29 novembre 2015, salle René Larcheron à Ferrières-en-Gâtinais

Cette année, ce moment de convivialité partagée sera animé par « Mille et une fêtes ».

Les inscriptions seront prises en Mairie à partir du 19 octobre jusqu'au 10 novembre.

Seuls les inscrits pourront participer à ce repas et après-midi festifs. Deux cars seront mis à disposition pour le transport à Ferrières-en-Gâtinais.

Colis offerts par la commune

* **Colis alimentaires** : Ce colis concerne les Cepoyens(nes) âgés(es) de plus de 70 ans qui sont dans l'impossibilité de participer au repas du 29 novembre 2015. L'équipe municipale l'apportera au domicile de chacun **le samedi matin 12 décembre 2015. Les inscriptions seront enregistrées en Mairie du 19 octobre au 10 novembre 2015.**

* **Colis aux personnes en maison de retraite** :

Les colis offerts par la municipalité aux Cepoyens(es) résidant en maison de retraite seront distribués durant **la semaine du 14 au 18 décembre 2015.**

Banque Alimentaire

Sous réserve de l'ouverture du magasin Vival, les membres du CCAS se mobiliseront pour collecter des denrées alimentaires au profit des plus démunis. Pour rappel, en 2014, 182 kg de denrées ont été transmis à la Banque Alimentaire qui redistribue à des associations caritatives de notre secteur.



Recensement de la population 2016 : 21 janvier - 20 février

Cette année vous êtes concerné(e) par le recensement.

Le recensement à quoi ça sert ?

- Le recensement est un geste civique, utile à tous
- Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune (donc de la France)
- De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes
- Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus

au conseil municipal

- Ouvrir une crèche, une classe, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transport à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune.
- Population de Cepoy au dernier recensement : 2347 habitants (au 1er janvier 2015).

Médaille Commémorative « Le Verrier »

décernée à M. Marcel Lagrave, observateur météo.

Monsieur Marcel Lagrave a été observateur bénévole de Météo-France sur la commune de Cepoy au titre du Réseau Climatologique d'Etat pendant 20 ans.

À ce titre, il était chargé d'effectuer quotidiennement et à heure fixe, des relevés météorologiques de précipitations et de phénomènes qui ont contribué à la connaissance du climat local. Ces relevés sont complémentaires de ceux effectués par les stations météorologiques professionnelles ou automatiques.

En reconnaissance de la qualité de son engagement, le Directeur du Centre de Météorologie de Bourges l'a honoré par la médaille de vermeil Le Verrier, le 5 octobre, à la maison de retraite « les Althéas » d'Amilly.

Puis Monsieur Schouleur lui remet la médaille de la ville de Cepoy en remerciement de son engagement dans la vie associative :

- Pendant 30 ans membre de l'Union Sportive de Cepoy-Football, joueur puis trésorier

- Président du club « Les Toujours Jeunes »

- Trésorier de Ensemble et Solidaire U.N.R.P.A

Une retraite bien méritée !



Commission Animation

Soirée Beaujolais

La municipalité et l'Union des Artisans et Commerçants de Cepoy (UACC) organiseront le **jeudi 19 novembre la soirée « Beaujolais » à 19h Salle Polyvalente**. A cette occasion vous pourrez déguster différents types de Beaujolais. Cette année, pour compléter, l'assiette de « cochonnailles », une part de fromage et un fruit seront servis. Le montant de la participation sera de 4 €. Un groupe musical animera cette soirée.

Téléthon

Téléthon 2015

Cette année, une randonnée pédestre semi-nocture sera organisée le **vendredi 4 décembre à 18h30**.

Le départ se fera à la Maison de la Suède pour environ 8 km de marche avec une arrivée à l'Auberge de Jeunesse où une collation sera servie.

PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON & BRIDEL



Vente et location de matériel médical

Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

 SARL THUILLIER Paysage	 SARL THUILLIER M. Le Bras, paysagiste www.parcset-jardin.com	 Piscines par Passion Magiline
8, rue des Vallées 45120 CEPOY - Tél. 02 38 87 84 71		

Le dimanche 4 octobre, en présence de M. le Maire, nous avons procédé à la remise des lots des Maisons Fleuries aux 50 lauréats. La sélection a été rendue d'autant plus difficile que la sécheresse a fait quelque peu souffrir les fleurs. Cette année, une catégorie « Premium » a été mise en place où les critères étaient plus strictes que dans les autres catégories ; 3 maisons ont été intégrées dans cette catégorie.

1ère catégorie : Habitation avec jardin paysager visible de la rue (esthétique de l'ensemble, construction ou représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysages).

Mention Premium : M. et Mme Marc Ovy

Mention Excellent : Mme Evelyne Masse

Mention Très Bien : M. et Mme Christophe Frot, M. et Mme Antonio Pereira, M. Jean Claude Leguet, M. et Mme Yves Gomerieux, M. et Mme Slobodan Fundanovic, M. et Mme Carlos Guilherme, Mme Nicole Loiseau, M. et Mme Nicolas Vendeiro, M. et Mme Jean-Claude Barbet.

Mention Bien : M. et Mme Jean-Michel Dehay, M. et Mme Jean-Pierre Charpentier, M. Daniel Clavaud, M. et Mme Romain Chikh, M. et Mme Guy Huret, M. et Mme Pierre Fargeas, M. et Mme Eric Gaboret, Mme Pierrette Pitiot, M. et Mme Désiré Nivalle

Mention Très Honorable : M. et Mme Dominique Legendre, M. et Mme Alain Debeury, M. et Mme Bernard Briere, Mme Andrée Terre, M. et Mme Gilbert Baylac, M. et Mme Eric Schouleur, M. Henri Jorand, M. et Mme Lionel Liger, M. et Mme Armando Pereira, M. et Mme Jacques Courtois, M. et Mme Michel Granger, M. et Mme Christian Gauchot, M. Jean-Pierre Saugere, Mme Séverine Cerceau.

Mention Honorable : M. et Mme Gérard Guillot, Mme Colette Goryczka, M. et Mme Michel Mabilat, Mme Céline Goupy, M. et Mme Hervé Pelle, M. et Mme Michel Lacharpagne, M. et Mme Bernard Recrosio, M. et Mme René Narcy, M. et Mme Jean-Pierre Chapat.



2ème catégorie : Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace publique (jardin de rue/jardin de trottoir, verdissement de micro espace) ou visible de la rue (balcon ou terrasse d'habitat collectif) essentiellement présentation hors sol.

Mention Bien : Mme Emmanuelle Techer, M. Gunakin

Mention Honorable : M. Rémy Lagrave

3ème catégorie : Elle groupe un grand nombre d'établissements ou de structures recevant du public avec ou sans jardin, tels que : chambres d'hôtes, artisans, commerces, etc.

Mention Premium : M. et Mme Michel Gourdeiller, chambres d'hôtes

Mention Très Bien : M. et Mme Alain Lavaud, chambres d'hôtes

Mention Très Honorable : Mme Anne-Marie Patou et M. Patrice Quetin, Fromagerie des Vignes

5ème catégorie : Jardins potagers fleuris, avec ou sans habitation sur le site. Le jardin doit être largement visible de l'espace public. Mise en valeur de pratiques associant légumes et plantes d'ornement.

Mention Bien : Mme Agnès Populier

Mention Honorable : M. et Mme Daniel Prochasson



Pique-Nique



Saint-Loup. Le succès fut au rendez-vous, preuve que ce moment est apprécié des Cepoyens. Des membres du Conseil Municipal ont revêtu des habits traditionnels en rapport avec le thème de la Fête Saint-Loup : époque médiévale.

Merci aux personnes ayant participé à l'organisation du pique-nique.

C'est sous un beau soleil, que la municipalité a organisé le pique-nique à l'occasion de la fête

Changement 2016

Si vous souhaitez participer au concours des Maisons Fleuries, il faudra s'inscrire en mairie. La date d'inscription vous sera communiquée dans le prochain Cepoy Com.



Journée du Patrimoine

Malgré un temps propice à la promenade et à la découverte du village, peu de personnes se sont déplacées pour visiter les différents lieux rattachés à notre patrimoine. Un parcours avait été établi pour les enfants accompagnés de leurs parents visant à rechercher la solution d'énigmes pour mieux connaître notre village. Une récompense a été offerte aux enfants ayant fait le parcours complet.

Merci M. Peintre pour le partage de votre passion, l'ornithologie, M. Barbet pour votre connaissance de l'histoire de notre village et de ses alentours ainsi que les membres de la Commission Animation qui se sont impliqués dans l'organisation de cette journée, sans oublier le Comité de Jumelage qui nous a accueillis dans la Maison de la Suède.

Conseil Municipal Jeunes

Vendredi 9 octobre et samedi 10 octobre dernier, un événement important se déroulait à l'école primaire et à la mairie : La mise en place du Conseil Municipal Jeunes.

Les élections se sont déroulées à l'école pour les CM2 vendredi en début d'après-midi et à la mairie en fin de journée pour les 6èmes et 5èmes.

15 candidats et candidates se sont présentés devant leurs camarades pour 12 postes de conseillers. 8 garçons et 4 filles ont été élus (manque de candidates pour respecter la parité souhaitée),

il s'agit de :

CM2 : Sydney Dieudonné, Hugo Bogaert, Jules Roigneau, Raphaël Texier

6ème : Elsa Guilherme, Luca Balland, Axel Carvalho, Cheldy Kiwanga

5ème : Chloé Carvalho, Ameline Rault, Charles-Etienne Carrouée, Antoine Cerceau

Félicitations à eux !



Samedi matin à 10h, effervescence inhabituelle à la mairie pour l'élection du Maire « Jeunes ».

Tous les élus « jeunes » étaient présents et c'est sous la présidence de Jean-Paul Schouleur que 3 candidats se sont déclarés et ont argumenté leur candidature devant leurs pairs.

A l'issue d'un 2ème tour d'une élection à bulletin secret, c'est Hugo Bogaert qui a été élu avec 6 voix devant Antoine Cerceau avec 5 voix. Félicitations à Hugo.

M. le Maire de Cepoy lui a remis son écharpe sous les applaudissements de l'assemblée nombreuse pour l'occasion et composée de beaucoup de parents très émus.

Ce moment fort a ensuite été suivi de la création de 2 commissions : Développement Durable, Animation/Culture et Sport dans lesquelles les jeunes vont, dès le 14 novembre, travailler sous le pilotage de Carole Jestadt (chargée de communication) et définir des projets que l'élu référent : Régis Guérin présentera et argumentera devant le Conseil Municipal.

La matinée s'est terminée par la présentation des membres du Conseil Municipal Jeunes à leurs pairs adultes qui leur ont réservé le meilleur accueil.

Ce fut une belle leçon de démocratie !!!

Vous pourrez les rencontrer à l'occasion de la fête du Développement Durable le 7 novembre et de la cérémonie du 11 novembre.

La Pierre au Loup
Chambres d'Hôtes

CEPOY




www.lapierreauloup.com
8 rue de la Croix Rouge - odilegourdellier.45@hotmail.fr

Tél 06 76 74 53 67

Arsène Entreprise
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par
un technicien agréé



34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr



Le samedi 4 juillet dernier, Cepoy a vu passer un peloton de cyclistes un peu spécial : 30 cyclistes de la seconde édition du Paris-Modène. A l'initiative de Guido Giovannelli, directeur de Maserati West Europe, cet évènement a été l'occasion d'apprécier un beau spectacle, d'autant plus que ce circuit sportif est caritatif. Chaque kilomètre parcouru a rapporté un euro au profit de l'association nationale « Rêves », qui a pour mission d'exaucer le rêve des enfants et adolescents atteints de pathologies graves. Venus de toute l'Europe, les sportifs amateurs au grand cœur ont roulé aux côtés du pilote automobile Paul Belmondo, du coureur cycliste Mario Cipollini, champion du monde sur route en 2002 ou encore de l'Espagnol Rafael Medina Abascal, duc de Feria. Au terme de cinq jours de course (500 km à vélo et 600 km en Maserati), les coureurs sont arrivés le mercredi soir suivant à Modène, en Italie. L'évènement a pris officiellement fin le matin du jeudi 9 juillet, à l'issue du petit déjeuner.

Allain Bougrain-Dubourg à Cepoy

MM. François Peintre et François Hérail, passionnés par la nature, observent la vie animale et plus particulièrement la grande diversité d'oiseaux qui peuplent les étangs de Cepoy. On y trouve



des hivernants, des estivants, des sédentaires et des migrateurs... L'idée leur est venue de proposer la création d'un circuit ornithologique autour du plan d'eau de la Grosse Pierre. Ce projet a été soumis à l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing (AME), propriétaire des étangs et à la commune de Cepoy, qui ont trouvé cette idée fort intéressante et très adaptée au développement des étangs de Cepoy.

M. Hérail proche de M. Allain Bougrain-Dubourg a demandé à ce dernier de venir faire un état des lieux. Ce grand spécialiste de la nature et plus particulièrement des oiseaux a, lors de cette visite, légitimé et soutenu ce projet en prodiguant de nombreux conseils tout au long du parcours et en ajoutant : « quand on voit une collectivité qui s'intéresse à la question, notre job c'est d'apporter nos compétences pour favoriser le développement du projet ». Le Maire, les élus et techniciens de l'AME ont pris bonne note et défendront le projet.

Nous remercions M. Peintre qui nous a gentiment fourni les photos pour la couverture de ce bulletin. Vous retrouverez d'autres photos sur son blog : <http://photosetinformatiionsnature.blogspot.fr/>

Syndicat des Eaux

Le Syndicat des Eaux de Puy la Laude, à Cepoy, va mettre en place le paiement par internet (TIPI) à compter du 2ème semestre 2015 (novembre 2015), pour la facturation d'eau. Le paiement par TIP et chèque reste toujours valable.



Plus d'informations, contactez le syndicat au 02 38 85 17 62.

Cimetière

Reprise de concessions

Les familles sont invitées à se présenter en Mairie pour le renouvellement de leur(s) concessions(s) trentenaire ou cinquantaire. En l'absence de ces démarches, la Mairie est en droit de reprendre les concessions expirées, selon la procédure réglementaire.



Horaires

Le cimetière municipal est ouvert toute l'année au public. Horaires d'ouverture automatique :

- du 1er avril au 31 octobre de 8h à 20h
- du 1er novembre au 31 mars de 8h à 18h.

En période hivernale, l'eau est coupée.

Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

L'OUVERTURE DE LA PREMIERE ECOLE MUNICIPALE

...En exécution du décret de la Convention, en date du 19 frimaire (An II), sur l'organisation de l'instruction publique, la Municipalité de Cepoy a ouvert en mairie un registre destiné à recevoir les noms des candidats au poste d'instituteur communal.

A la date du 30 prairial, Etienne-Martin Maillot, perruquier à Cepoy, s'est fait inscrire. Le Conseil Général de la Commune réuni, reconnaît que le civisme d'Etienne-Martin Maillot est irréprochable, mais déclare que tout de même il n'a pas les qualités requises pour cette fonction et décide d'attendre l'inscription de quelq' autre candidat.

Trois mois après, le 15 fructidor, François Martinet, demeurant à Chevillon, se présente. Il a en mains un certificat de civisme délivré à la Selle-sur-le-Bied et daté de pluviôse, donc vieux de 7 mois. Les officiers municipaux protestent que ce certificat est insuffisant. Pour que sa candidature puisse être acceptée, le citoyen Martinet devra présenter un certificat de civisme plus récent, et signé du maire de Chevillons, sa dernière résidence. Martinet est invité à se munir aussitôt de ce certificat et à revenir au prochain décadi.

Au matin de ce décadi, qui est le 30 ven-

démiaire, tous les citoyens électeurs ont été convoqués à l'effet de juger de la science et de la valeur professionnelle de deux candidats instituteurs.

Les examinateurs ne sont pas la foule : le vote final en comptera 25.

Les autres se désintéressent de la question ou plus probablement s'estiment non qualifiés.

« Faire passer un examen à ces deux citoyens par tout le monde, dit le Maire, n'est pas possible ; on n'en sortira pas. Je suis d'avis que nous nommons une Commission de 6 membres, laquelle sera chargée de l'affaire».

« Dans la commune, devant cette Commission, les deux candidats :

« 1° S'installeront au bureau et feront une page de leur plus belle écriture ;

« 2° Ils monteront après à la tribune et liront à haute voix dans un livre qu'on leur présentera ;

« 3° Puis ils feront devant ladite Commission les trois premières règles de l'arithmétique.

« Après quoi la Commission fera connaître son opinion à l'Assemblée ».

Les élus à cette première Commission scolaire sont les citoyens François Flèche, Zacharie Guignebert, Thomas Moreau, Arnault, Louis Lavilette et Jules Salmon.

En une heure à peu près, l'examen est terminé et la Commission vient rendre compte de ses opérations.

Qui a été élu comme président de ce jury d'examen ?

Probablement Zacharie Guignebert, un employé supérieur des canaux ou son collègue Arnault qui deviendra Maire de Cepoy sous l'Empire. En tout cas, le Président de la Commission déclare :

« Le citoyen François Martinet écrit mieux que le citoyen Etienne Maillot ; par contre, le citoyen Maillot lit mieux que le citoyen Martinet, mais Martinet calcule mieux que Maillot ».

Les examinateurs s'avouent embarrassés pour fixer leur choix.

« Eh bien ! dit le Maire de Cepoy, le chirurgien Blanchet, on va en référer au jugement de l'Assemblée des citoyens présents. Nous allons voter pour l'un ou pour l'autre des citoyens candidats ».

Maillot, bien qu'il soit un enfant de Cepoy, ne recueille que onze voix, tandis que Martinet en a quatorze.

En conséquence, le citoyen Martinet est proclamé instituteur de la commune de Cepoy et installé en cette qualité par la Municipalité.

....

Sept mois seulement après, le 14 floréal (An II), Martinet n'est plus à son poste. Que s'est-il passé ?



LYCEE VOLTAIRE - 45000 ORLEANS

VBA Vincent BOURGOIN Architecte

VINCENT BOURGOIN ARCHITECTE DPLG

53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com



ISOL 45

Fabricant - Installateur

- PORTES - FENETRES P.V.C et Alu
- VOLETS ROULANTS - BATTANTS
- STORES intérieurs et extérieurs
- PORTES DE GARAGES

Siège Social 103 rue Paul Doumer - 45200 MONTARGIS
Agence d'AUXERRE 06 11 96 47 07

02 38 93 72 36

www.isol45.fr

CHAPITRE VII

LES BIENS DE L'ÉGLISE DE CEPOY

Vraisemblablement, il s'en est allé faire l'école dans une autre commune qui lui a offert une situation plus intéressante.

L'école de Cepoy n'a plus de maître, Maillot se présente de nouveau, il offre même sa femme Catherine Puy pour l'aider comme institutrice, elle se chargera des petites filles.

Le ménage Maillot n'a sans doute pas l'heure de plaire... La Municipalité refuse ses offres de services.

Un an seulement après (19 prairial), nous la voyons faire accueil au citoyen Nicolas Hocquart, cy-devant instituteur à Solterre.

Nicolas Hocquart n'a pas de certificat de civisme. Mais maintenant on respire, les plus mauvais jours sont passés et la question du « Civisme » est secondaire. Toutefois, pour sauver le principe, on admet Hocquart seulement à « titre provisoire ».

Le provisoire ici, comme il va d'ordinaire, durera.

Le 2 février 1811 seulement, un nouvel instituteur viendra remplacer Hocquart et prendre la direction de l'école de Cepoy.

« Cet instituteur sera M. Etienne Beauvais, nommé à ce poste, note le registre municipal, par M. de Champeau, Recteur de l'Académie d'Orléans, Doyen et Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres ».

Avant la Grande Révolution, les services du Culte religieux dans les paroisses et la vie matérielle du Clergé étaient assurés, surtout, par ce qu'on nommait « les biens du Clergé ».

Les revenus de ces biens entretenaient aussi, dans la plupart des villes et des villages, des écoles et des hôpitaux.

Les biens du Clergé venaient de legs faits par les fidèles. Souvent des curés, en mourant, y avaient joint leur propre patrimoine. Tel à Cepoy, en 1668, M. Charles Barnier, prêtre-curé de ladite paroisse. La plupart du temps, les biens étaient grevés de charges pieuses : messes à célébrer ou libéra à chanter à certaines dates, etc.

L'Assemblée Constituante se trouva, comme on sait, en face d'une situation financière particulièrement critique. Pour y remédier, différentes solutions furent proposées : des emprunts qui échouèrent, des impôts nouveaux qu'on ne put percevoir et une contribution générale et exceptionnelle du quart du revenu, inapplicable. On fit appel aux dons patriotiques : l'apport atteignit à grand peine sept millions.

La banqueroute était imminente. Un certain nombre de députés proposèrent la vente, au profit de l'Etat, des

biens du Clergé. Ils exposèrent cette thèse : « Que le Clergé avait seulement l'usufruit et non la propriété de ces biens, que ceux-ci lui avaient été légués dans un intérêt général pour assurer le service du Culte, l'entretien des églises, des hôpitaux, des écoles, etc. Par conséquent, l'intérêt général l'exigeant et sous la condition d'assurer lui-même tous les services assurés jusqu'alors par le Clergé, l'Etat pouvait légitimement disposer de ces biens ».

Cette thèse n'était pas une nouveauté.

Elle avait été soutenue dans les Etats Généraux du XVIe siècle.

Dans les mémoires de Louis XIV, on lit : « Les rois sont seigneurs absolus de tous les biens tant séculiers qu'ecclésiastiques pour en user comme sages économies, c'est-à-dire selon les besoins de l'Etat ».

Extrait de l'ouvrage
de l'Abbé Parendeau,
(curé de Cepoy de 1935 à 1948)

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)

Allianz 

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général
GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC** 
1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY
Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06
francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf



RS ISOLSEC

Instrument transformers
Transformateurs de mesure
Transformadores de medida

Durant ce trimestre nos adhérents ont participé à plusieurs manifestations :

Mardi 7 juillet : Journée de plein air à la base nautique de Cepoy – pique-nique

Nous sommes 40 à partager cette journée de plein air, bien installés sous les barnums montés par le Service Technique et accueillis agréablement par M. Frot, Vice-Président du Nautic Club qui met ses locaux à notre disposition.

Très beau buffet préparé par notre boucher de Cepoy, belle présentation et bonne saveur.

Navigation sur le lac avec M. Frot puis jeux de Scrabble, cartes ou autre pour tous nos adhérents, satisfaction générale, bonne ambiance, temps idéal.



Mardi 25 août :

Sortie aux studios TF1 à la Plaine St Denis - 46 personnes sont intéressées pour cette journée où nous avons assisté à 3 enregistrements du jeu « Les 12 coups de midi » avec Jean Luc Reichman, bonne ambiance, il faut participer activement. Un chèque cadeau est remis à chaque participant lors de notre départ vers 17h30. Arrivée à Cepoy vers 20 heures.



Dimanche 6 septembre : Participation à la Fête Saint-Loup

Comme d'habitude notre Club participe et à cette occasion nous avons revêtu nos costumes de l'époque médiévale. Notre stand de travaux manuels attire de nombreux visiteurs et notre recette est satisfaisante. Merci à toutes celles qui nous aident et apprécient nos ouvrages.

Rendez-vous du prochain trimestre

Jeudi 22 octobre : Proconfort, repas et loto - Salle Jonquille

Mercredi 4 novembre : Spectacle « Piaf » à Amilly

Jeudi 12 novembre : Repas - Salle Jonquille

Jeudi 26 novembre : Assemblée Générale - Salle Jonquille

Dimanche 6 décembre : Stand au marché de Noël

Jeudi 17 décembre : Repas de Noël- Salle Jonquille

Fermeture du club du 17 décembre au soir au 5 janvier.

APEC

L'Association Pour l'Eglise de Cepoy vous propose

le **samedi 31 octobre prochain à 20h30 en l'église de Cepoy un concert de Jazz** traditionnel des années 1950/1960 sur des musiques de Duke Ellington, Count Basie, Ella Fitzgerald, Nat King Cole, Bill Evans et bien d'autres.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de bonne musique.



Réservez vos places au 02 38 93 31 47. Participation 10 €

Gym de Cepoy

C'est dans la bonne humeur et l'esprit de convivialité que la Gym de Cepoy a repris ses cours le 7 septembre.

Dans la continuité des 40 ans, le club organise un **après-midi guinguette le dimanche 15 novembre à partir de 15h, salle polyvalente de Cepoy.**

Entrée : 7€ / Ouvert à tous

Réservation :

pour les adhérents du club :

Bruno Charmois : 0650298404 ou bruno.charmois@orange.fr

pour les extérieurs : marysebik49@gmail.com





Cette année, la Petite Reine a recueilli un nombre record d'adhérents (81), preuve que le cyclotourisme dans un esprit de convivialité tel que nous le pratiquons est apprécié. Chaque mercredi et chaque dimanche, une trentaine de cyclos se sont retrouvés régulièrement devant la Maison de la Suède pour constituer 3 groupes de niveau avant de s'élancer sur les routes gâtinaises. Les randonnées extérieures ont été comme d'habitude bien fréquentées malgré une météo pas toujours clémente.

La randonnée traditionnelle du jeudi de l'Ascension a été une vraie réussite. 30 cyclistes répartis sur 3 circuits se sont retrouvés avec quelques amis à l'Auberge du « Bouquet Garni » de Bazoches-sur-le-Betz pour partager un copieux repas. L'orage, au retour, n'a pas entamé la bonne humeur.

La « 11^{ème} Cepoyenne » du 24 juin organisée par le club poursuit sa progression avec cette année 130 participants ; la météo très favorable n'y était pas étrangère. Les participants ont sillonné les routes de l'est du département et se sont ravitaillés à Chuelles. Après les récompenses remises par M. Rat et M. Beyer, ils ont partagé ensemble un repas très apprécié.

Cette année, la Petite Reine organisait pour ses adhérents un séjour d'une semaine en Haute-Loire à Tence du 5 au 12 septembre. 39 inscrits dont 27 cyclistes ont participé à ce séjour. 3 circuits vélo, 2 circuits marche et bien sûr du tourisme figuraient au programme de cette semaine. Les routes vallonnées ont un peu mis à l'épreuve les mécaniques et les physiques mais le soleil présent toute la semaine a magnifié les beaux paysages de cette région un peu méconnue.

Avec l'automne, les VTT vont remplacer les vélos de route. La Petite Reine prépare activement sa « 1^{ère} Cepoyenne VTT marche » qui aura lieu le 25 octobre et offrira 3 parcours VTT et 3 parcours marche aux participants.

Encore une belle journée en perspective.

Pour tout renseignement : Jacky Rat 02 38 93 71 13

La Carpe de Cepoy La Gâtinaise

Les 9, 24 et 30 juillet, nous sommes intervenus à 3 reprises pour le Centre de Loisirs de Cepoy auprès de 24 à 28 enfants par séance. Il y a eu peu de prises, provoquant chez nos jeunes pêcheurs de la déception et de l'énerverment.

Le Président remercie l'ensemble des bénévoles présents.

Concours de pêche du 14 juillet : sur le canal quai de Vaussel. Nette augmentation des participants par rapport à l'année dernière, 34 contre 19 en 2014 soit 29 majeurs, 4 découvertes et 1 mineur.

Classement final :

1^{er} : M. Lucien Masson de Migenne, avec 1249 points.

1^{ère} dame : Mme Nina Letourneau, de Chailly, classée 12^{ème} au général avec 120 points.

2^{ème} dame : Mme Chantal Montagu, de Chailly, classée 14^{ème} au général avec 80 points.

1^{ère} découverte Melle Anaïs Rousel, classée 20^{ème} avec 40 points.

Nous avons participé le dimanche 6 septembre à la Fête de la Saint-Loup. En animation la pêche à la truite qui a ravi petits et grands. On note une bonne participation.

Pour le Comité de Jumelage, nous avons organisé un concours de pêche mixte - Suédois et Cepoyens - le 11 septembre sur le canal face à l'Auberge de Jeunesse. A partir de 9h, 22 personnes ont taquiné les poissons. L'ensemble des participants a été ravi de sa matinée. Ont suivi un vin d'honneur et un repas pris en commun.



Avis à nos adhérents : réservez votre après-midi du 28 novembre pour notre Assemblée Générale à partir de 15h, réunion précédée par l'élection des membres du C.A.



Après 2 mois de vacances, l'AJC a repris ses activités !

Dimanche 6 septembre 2015

Fête St-Loup



Une fois de plus l'Association des Jeunes de Cepoy a participé à cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes.

Notre traditionnel stand de crêpes a eu un vif succès. Elles ont été confectionnées avec « amour » par les parents.

Pas moins de 250 crêpes ont été vendues et, à 16h, il n'y en avait plus !

La présidente félicite les jeunes qui ont tenu et géré le stand

et remercie les parents pour leur investissement.

Un merci particulier à Morgane Lhommée d'avoir « joué le jeu » en revêtant une belle robe du Moyen Age, thème de la fête St-Loup. Joséphine la présidente, avait elle aussi une belle tenue de la bourgeoisie de cette époque.

Bravo à tous - vous avez assuré !



Prochaines sorties et manifestations

08 novembre 2015 : Laser Game - Montargis

06 décembre 2015 : Marché de Noël de Cepoy

19 décembre 2015 : Disneyland

Assemblée Générale

Dimanche 10 Janvier 2016 à 15 h

(salle Perce Neige - derrière la Mairie)

Venez découvrir nos activités et sorties !

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année.

Adhésion annuelle : 15 € Cepoy - 18 € hors commune

VENEZ NOMBREUX !!!

Pour tous renseignements, Joséphine Gulli (la présidente) au 06 72 93 89 81

Amicale des Ecoles



L'Amicale des Ecoles s'est réunie lors de l'Assemblée Générale le samedi 19 septembre. 2 nouveaux membres ont rejoint l'association. Merci à Céline Viala et Claire Piat, mamans d'enfants de petite section.

Elle a repris également ses activités avec la bourse aux jouets, puériculture et affaires de ski le 10 octobre dernier. 20 % des ventes ont été redistribués aux écoles. Le loto aura lieu le 14 novembre.

Pour que l'association perdure, elle a besoin de nouveaux bénévoles.

En effet, en fin d'année scolaire plusieurs parents vont la quitter, dont la présidente. Pour le bien des enfants, il serait vraiment dommage que cette association s'arrête.

Tous les ans, elle aide financièrement l'école qui peut ainsi proposer diverses activités et sorties aux enfants.

Vous pouvez nous rejoindre en appelant au 06 68 43 62 44.

La présidente et son équipe

Association Polska Muzika



L'association Polska Muzyka a été créée pour faire connaître la musique populaire polonaise en animant ou en organisant des soirées, des thés dansants, ou tout autre manifestation. Elle a pour vocation d'organiser des échanges culturels et artistiques.

Grâce à son orchestre, vous danserez sur des valse envoûtantes, des polkas joyeuses, des tangos et des slows langoureux, aux accents typiquement polonais ainsi que des danses modernes, qui raviront autant les fans de musette que les amoureux de la danse en général.

Nous vous attendons nombreux aux rendez vous que nous vous donnerons prochainement.

A très bientôt

Comité de Jumelage

Les Suédois à Cepoy

Du 10 au 14 septembre dernier une délégation de représentants de notre ville jumelle est venue nous rendre visite.

Le Comité de Jumelage avait concocté un programme très varié et dense :

- Avec un accueil le jeudi 10 en fin de journée à la Maison de la Suède, les 13 Suédois qui sont venus nous rendre visite, ont découvert pour la plupart, la richesse de nos expositions et ont été agréablement surpris par le focus fait sur leur pays, leur région, leur ville. Ils ont ensuite été pris en charge par les familles d'accueil.

- Dès le vendredi matin, une partie de pêche franco-suédoise se déroulait sur les bords du canal merveilleusement organisée par la Carpe de Cepoy. M. Breuil, le Président, et son équipe ont assisté au plus près les pêcheurs en herbe qu'était la grande majorité.



- L'après-midi, une conférence, très appréciée des participants, dont le thème portait sur : « L'Europe : mode d'emploi », était animée par Sophie Auconie, députée européenne encore tout récemment. Sa connaissance des rouages, sa vision de l'avenir et son parler vrai ont fait l'unanimité parmi l'assistance.



- Cette journée aux activités multiples et variées s'est terminée autour d'un excellent repas pris au bord de l'eau au restaurant du lac à Chalette-sur-Loing.

- Le lendemain matin, départ pour la Bourgogne et plus précisément à Arcy-sur-Cure pour la visite de la grotte et ses peintures rupestres. Peu habitués à des décors aussi anciens chez eux, les Suédois ont apprécié.

- Après une visite de Chablis et un très bon repas pris dans une magnifique cave voûtée, nous avons pris la direction des caves de Bailly à St-Bris-le-Vineux et bénéficié d'une visite de la cave au milieu des 5 millions de bouteilles de Crémant de Bourgogne, visite suivie d'une dégustation et d'achats de vins : Crémant mais aussi Trancy, Chablis, St-Bris...



US Cepoy Football

Une nouvelle saison commence pour l'US Cepoy Football. Les séniors ont débuté leur championnat respectif début septembre. L'équipe 1 a réalisé un nul, une victoire et une défaite. L'objectif est le maintien en 2ème division.

Les équipes séniors 2 et 3 ont gagné leurs premiers matches. Nos « loisirs » ont également débuté leur championnat.

Les catégories jeunes entament seulement leur championnat pour lesquelles nous avons encore besoin de quelques joueurs âgés de 12,13 ans et 18 ans. Cette année encore, l'US Cepoy Football sera le club support du plateau de Noël du 12 décembre 2015, au gymnase du Château Blanc, organisé par le District.

Nous mettons à l'honneur, pour son sérieux et de son implication dans le club notre arbitre Hassan Tuncer (photo), qui, depuis 7 années, nous permet d'être en règle avec l'arbitrage et aussi d'accéder aux divisions supérieures en séniors.

Si vous voulez nous contacter, appelez au 06 33 38 04 71.



Historiette vécue par un ancien jeune cepoyen à ses heures !

Carnet Rose

Bienvenue à Constantin,
Olivia, Clément, Ashley



Permanence de Mme Manceau Conseillère Départementale

à la Mairie de Cepoy :
les samedis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre à 11h.

Etat Civil



Ils font notre joie

- Olivia Bart, le 6 juillet à Amilly
- Mathis Efflin, le 12 juillet à Amilly
- Clément Rabillon, le 17 juillet à Amilly
- Nathan Richard, le 3 août à Amilly
- Kyhann Hové Koula, le 9 août à Amilly
- Mélissa Romeiro, le 15 août à Amilly
- Ashley Arribat, le 17 août à Amilly
- Elyes Teboulbi, le 19 septembre à Amilly
- Noah Pereira, le 20 septembre à Amilly



Ils se sont unis

- Doris Temgoua et Pascal Joncour, le 29 août



Ils nous ont quittés

- Gérard Noret, le 12 juin à Paris 15ème
- Christian Passepont, le 30 juillet à Cepoy
- Ammanuel Rocha, le 6 septembre à Amilly
- Jeanne Faurie veuve Chedot, le 8 septembre à Saint-Laurent-de-la-Prée

P'tits galopins d'antan.

Quai de Vauzelle,
la vie était belle!
Du haut de nos dix ans
nous étions impuissants.
On se tirait les cheveux
au devant de Chalopin
pour de fougueux
galopins!

Mu qué ! Mu qué ! Vive l'eau ---
Près du lavoir nous taquinions les gardons,
pêchions les barbeaux,
asticotions les vairons.
La baille à mi-cuisse
nous attrapions des écrevisses.
Au canal, près du pont,
à la volante, nous étions en quête
d'ablettes.

Au cours de ces années bonheur,
chez Durand, nous prenions des couleurs.
Les poules becquetaient dans le pré
de Carroué.

Près de ses péniches, le père François
était toujours aux abois.
En martin-pêcheurs
nous jouions les charardeurs.
Lorsque passait le chiffonnier,
noir comme un charbonnier,
nous étions très intrigués par son barda, s.
aussi, c'était le braple-bas.

Le pigot en bandoulière
nous avions l'air mais pas les bonnes manières.

Philippe Drouin

Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre

Millénium Ce qui ne tue pas - Tome 4

de David Lagercrantz - Paru le 27 août 2015

Quand Mikael Blomkvist reçoit un appel d'un chercheur de pointe dans le domaine de l'intelligence artificielle qui affirme détenir des informations sensibles sur les services de renseignement américains, il se dit qu'il tient le scoop qu'il attendait pour relancer la revue Millénium et sa carrière. Au même moment, une hackeuse de génie tente de pénétrer les serveurs de la NSA... Dix ans après la publication en Suède du premier volume, la saga Millénium continue.



Octobre

22	Les Toujours Jeunes	Repas et loto, salle Jonquille
23	UNRPA	Repas
25	La Petite Reine	1ère Cepoyenne VTT - Marche
31	APEC	Concert de Jazz à l'Eglise

Novembre

7	Commision Développement Durable (municipalité)	Fête du Développement Durable
7	La Pétanque de Cepoy	Assemblée Générale à l'Auberge de Jeunesse
8	Association Jeunes de Cepoy	Laser Game à Montargis
11	Commission Animation (municipalité)	Commémoration Armistice 14-18
12	Les Toujours Jeunes	Repas dansant, salle Jonquille
14	Amicale des écoles	Loto, salle Jonquille
15	Gym de Cepoy	Après-midi Guinguette Salle Polyvalente
19	Commission Animation (municipalité)	Soirée Beaujolais, salle Jonquille
21	ci@c	Assemblée Générale, salle Perce-neige
21	US Football	Repas du Foot, salle jonquille
26	Les Toujours Jeunes	Assemblée Générale, salle jonquille
29	Commission des Affaires Générales et Sociales, CCAS	Repas annuel des séniors à Ferrières-en-Gâtinais

Décembre

4	Commission Animation (municipalité)	Téléthon - Marche semi-nocturne
6	Comité des Fêtes	Marché de Noël
12	Comité de Jumelage	Sainte-Lucie à la Maison de la Suède
12	Commission des Affaires Générales et Sociales, CCAS	Distribution des colis de Noël
18	UNRPA	Assemblée Générale à l'Auberge de Jeunesse
17	Les Toujours Jeunes	Repas de Noël, salle Jonquille

Cérémonie du 11 novembre 2015

- Rassemblement au cimetière à 10h45
- Départ du cortège place St-Loup à 11h
- Dépôt de gerbes au Monument aux Morts à 11h15
- Pot de l'amitié à 11h30, salle du Conseil Municipal.

Elections régionales

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité.

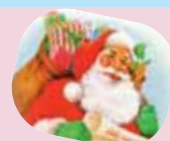
Chants de Noël

Rendez-vous à l'Eglise de Cepoy
le dimanche 20 décembre 2015 à 16h
 pour le «Chantons Noël Ensemble»
 par la Chorale du groupement paroissial.



Marché de Noël

Le Comité des Fête vous convie
 à son traditionnel Marché de Noël
 qui aura lieu **le dimanche 6 décembre** au parking de la Girafe.
 Retrouvez dans une ambiance festive de nombreux exposants.
 Cette journée se clôturera par la venue du Père Noël.



*Vous souhaitez
figurer
sur le prochain
Cepoy Communication*

COM EN LOIRE
 Régie publicitaire
 72 Grande Rue 45420 BONNY-SUR-LOIRE

Tél. 02 38 31 59 62 - 06 79 55 26 90

TAXI CEPOY
 23 années à votre service

Véronique
LACOMBED

Transports de malades assis
 Gares
 Aéroports

Port. 06 09 35 13 35 • Tél. 02 38 89 27 92
 57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT

ENERGIE
RENOUVELABLE



être terre

Proust



ENERGIE



AIR



EAU



SERVICE

SALLE DE BAINS



les
maîtres
du bain

115, rue de Château-Landon
45120 CORQUILLEROY

02.38.85.38.28

www.proustsarl.fr

Livraison
GRATUITE
à partir de 50€ d'achat
dans un rayon de 15km
à domicile



L'Artisan Boucher

Votre boucher professionnel à Cepoy

- Viande française
- Rôtisserie
- Charcuterie
- Boudin Maison
- Traiteur



- ▷ Lundi : 7h30 - 12h30
- ▷ Mardi, jeudi, vendredi et samedi :
7h30 - 12h30 • 16h00 - 19h30
- ▷ Dimanche : 7h30 - 12h30
- ↳ Fermé le mercredi



Saucisserie
"Maison"

Boudin Noir
"Maison"



8, Place Saint-Loup 45120 CEPOY - 02 38 93 92 76

LES MEILLEURES VIANDES
FRANÇAISES



COUVERTURE ZINGUERIE

Garantie
décennale

ISOLATION - CHARPENTE POSE DE VELUX

www.dematteodavid.com

Nathalie DE MATTEO

🏠 ZA du Bigot

45120 CORQUILLEROY

✉ daviddematteo@orange.fr

☎ 02 38 98 35 16

☎ 06 75 03 18 91



Imprimerie Leloup

De la conception à l'impression
Offset ou numérique
Tous vos imprimés noir et couleur

P.A.O. • Découpe • Pliage • Façonnage • Brochage ...

- Brochures • Plaquettes • Affiches • Flyers
- Entêtes de lettre • Chemises • Cartes commerciales
- Enveloppes • Liasses et carnets autocopiants
- Faire-parts • Cartes de vœux • Calendriers



Z.A. - 6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur - Tél. 02 38 85 06 49 - Fax 09 72 25 08 11 - E-mail : imprimerie.leloup@wanadoo.fr